



Département des Yvelines
Commune de Toussus-le-Noble

Avant
Projet d'urbanisme de
Toussus-le-Noble
78117 TOUSSUS-LE-NOBLE
Tél : 01 39 56 24 09

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

5.2

REGLEMENT GRAPHIQUE
- Plan centre-bourg -



SIAM - URBANISME
10 rue de la République
91100 Evry-Courcouronnes
01 39 56 24 09

Document approuvé en C.M. le 11.03.2019

Echelle 1 : 2000 ème

0 50 100 150 200 250 m

Légende

- Limites de zones
- Marge de recul d'implantation des constructions
- Eléments de patrimoine recensé au titre de l'art. L151.19 du C.U.
- Secteur à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre d'application de l'Opération d'Intérêt National Paris-Saclay
- Emplacement réservé pour l'aménagement d'une circulation douce
- Espaces Boisés Classés
- Lisière de massif boisés de plus de 100 ha (données SDRIF)
- Enveloppe d'alerte de probabilité de zones humides (classe 3)
- Prise en compte du SAGE de la Bièvre**
 - Cours d'eau à ciel ouvert
 - cours d'eau busé
 - Marge de recul inconstructible aux abords des cours d'eau
 - Zone humide avérée

Les zones résidentielles

- UA** Centre ancien traditionnel
- UBa** Secteurs pavillonnaires denses
- UBb** Secteurs pavillonnaires moyennement denses
- UBc** Secteurs pavillonnaires de plus faible densité
- UC** Secteur d'habitat collectif
- UD** Secteur d'habitat pavillonnaire de la Mare Chevalier
- UL** Secteurs d'équipements d'intérêt collectif
- UM** Secteur Airparc à destination mixte habitat - activités

Les zones d'activités économiques

- UI** Secteur d'activités économiques
- UZa** Secteur réservé aux équipements aéronautiques et aéroportuaires
- UZb** Secteur destiné à accueillir en plus des activités et services liés ou non à l'activité aéronautique et aéroportuaire et leurs acteurs

Les zones de développement urbain

- AU** Secteur à projet en extension d'Airparc

Les zones agricoles et naturelles

- A** Espaces agricoles
- N** Espaces naturels
- NL** Espaces naturels de loisirs, parcs et jardins

